



Département de Loir et Cher

Nombre de conseillers

En exercice: 27 Présents: 20 Procurations: 4

Suffrages exprimés: 24

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2025/D/03/7-1/019

OBJET: ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024 DU BUDGET 20604 - AEP

Le 21 mars 2025 à 18h30, le Conseil Municipal de SELLES-SUR-CHER dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Stella COCHETON, Maire.

Date de convocation : 06 mars 2025 Secrétaire de séance : Michel CEPERO

Présents: Mesdames Stella COCHETON, Michelle GAUTHIER, Angélique DUBÉ, Marie-José FERREIRA, Muriel PASQUER, Marie-Laure BERTHIER, Michelle MILLAN, Suzanne DECHAMPS, Valérie PACAUD, Muriel BOISSONNET

Messieurs, Guillaume CLERC, Michel CEPERO, Éric BOURNY, Guy DOUSSAUD, Bruno GIRARD, Stéphane GARREAU, Gérard MARGOTTIN, Georges MOUSSIER, Bruno BERNARD, Pascal MASSON

Absents ayant donné pouvoir: Madame Corinne SERIEYS (pouvoir à Madame PASQUER)

Messieurs Vincent SOMMIER (pouvoir à Madame COCHETON), Nicolas MARTINS (pouvoir à Madame DUBÉ), Jérémy PALLUAU (donne pouvoir à Monsieur DOUSSAUD)

Absents: Madame Magali BRIEUX

Messieurs Grégoire BERT, Claude TESSIER

Vu la présentation générale du CA 2024 par Madame Le Maire,

Madame le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le budget administratif de l'exercice 2024 ainsi que les décisions modificatives qui s'y rattachent. Madame le Maire rappelle les montants financiers du C.A 2024:

Dépenses de fonctionnement :

74 133.96 €

Recettes de fonctionnement :

140 011.16 €

Dépenses d'investissement :

606 648.71 €

Recettes d'investissement :

1 439 753.33 €

Madame le Maire quitte la séance et la salle. Monsieur Georges MOUSSIER, doyen de l'assemblée, propose à celle-ci de passer au vote du Compte Administratif 2024.

Après avoir entendu l'exposé du Maire, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité:

Présents: 20 Exprimés: 22 Pour : 22 Contre: Abstention:

- D'approuver le Compte Administratif 2024 du Budget 20604 AEP.
- De donner pouvoir à Madame le Maire ou son représentant, à l'effet de passer et signer tous les actes nécessaires à la bonne réalisation des opérations.

Le Doyen de l'Assemblée, Georges MOUSSIER

Le Secrétaire de séance, Michel CÉPÉRO

Fait et délibéré en séange, les jours, mois et an ci-dessus. Pour copie certifiée conforme et exécutoire, Publié ce jour, le 28 mars 2025

Date de mise en ligne sur le site internet, le 28 mars 2025

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2025

Application agréée E-legalite.con 99_BU-041-214102428-20250321-2025_7_1_01